

## Manifestation du 30 septembre 2009

Texte de l'AREQ :

<http://www.areq.qc.net/index.cfm/2,0,1674,9777,0,0,html?action=display&BoxID=15179&LangID=2&KindID=1&complete=yes>

15 septembre 2009

### Pouvoir d'achat : plus que deux semaines avant la manif!



Le 30 septembre prochain, les personnes retraitées de l'État manifesteront devant l'Assemblée nationale pour obtenir la création d'une table de travail avec le gouvernement afin de discuter de la protection de leur pouvoir d'achat. À cette occasion, des milliers de membres de l'AREQ, de même que d'autres associations, sont attendus en provenance d'aussi loin que la Gaspésie, l'Abitibi-Témiscamingue et l'Outaouais.

La manifestation, organisée par l'AREQ, se déroulera principalement entre 11 h et 13 h 30. Au menu : chants, discours, mise en scène et déploiement visuel pour signifier au gouvernement que les personnes retraitées ne demandent pas la lune : elles réclament que la présidente du Conseil du trésor, Monique Gagnon-Tremblay, entreprenne le dialogue avec les associations, comme le Parti libéral s'y était engagé en campagne électorale. Les membres de l'AREQ qui souhaitent obtenir plus d'information et prendre part à cette mobilisation sont invités à communiquer avec la **personne présidente de leur secteur\***. Du transport par autobus et des repas sont prévus. Les autres personnes retraitées sont également invitées à se joindre à nous.

Texte de l'ADR : <http://www.adr-quebec.org/>

## Il y a de l'espoir pour notre revendication

12 septembre 2009

Bonjour à tous, membres de l'ADR et sympathisants,

Le vendredi 11 septembre, les membres du conseil d'administration de l'ADR ont tenu une longue séance de travail, soit de 9 h 30 à 17 h 30.

Le conseil d'administration a constaté un certain relâchement dans la mobilisation chez plusieurs retraités des secteurs public et parapublic à cause des déboires de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Toutefois, les membres du CA ont aussi constaté que plusieurs autres retraités croient encore à la valeur et la légitimité de notre revendication, c'est-à-dire, la récupération de notre pouvoir d'achat ou, comme nous le disons à l'ADR, le retour à la pleine indexation de nos rentes de retraite.

Pourquoi ? Ceux qui ont regardé les nouvelles économiques, ces derniers jours, ont pu constater (voir **La Presse, cahier "affaires" page 7**, samedi le 12 septembre que la bourse de Toronto avait subi une dégringolade de 47 % en 2008 et que la **remontée boursière en 2009 est déjà à 45 %**. (Voir le tableau ci-dessous).

1. Ceux qui recevront le journal de l'ADR d'ici deux semaines constateront que les cycles boursiers ont une constante :

- 1. Depuis 1958, il y a eu 12 marchés baissiers et 11 marchés haussiers. Le 12e est en

cours de réalisation.

- 2. La durée moyenne des marchés baissiers est beaucoup plus courte (17 mois) que la durée moyenne des marchés haussiers (48 mois).
- 3. Dans les marchés baissiers, les rendements négatifs moyens sont de -25 %, alors que dans un marché haussier, les rendements positifs moyens sont de 127 %. (Voir sur le site de l'ADR [www.adr-quebec.org](http://www.adr-quebec.org) la référence, le document Mackenzie)

2. Les retraités des secteurs public et parapublic participeront à une grande manifestation à Québec, devant le parlement, le 30 septembre prochain. Votre conseil d'administration vous invite à vous joindre à cette manifestation afin d'appuyer **NOTRE REVENDICATION DE PLEINE INDEXATION DE NOS RENTES DE RETRAITE**. Il faut prouver notre détermination à récupérer notre pouvoir d'achat.
3. Les gouvernements et le milieu des affaires ont tout intérêt à faire oublier les injustices que nous subissons en exploitant un argumentaire déformé découlant d'une légende urbaine trop facile à répandre.
4. **Rappelons une LÉGENDE URBAINE TROP SOUVENT RÉPANDUE**: Il est fondamental de savoir, de bien comprendre et de le faire connaître à qui veut l'entendre. **Ce ne sont pas les travailleurs d'aujourd'hui qui paient nos rentes de retraite**. Les travailleurs d'aujourd'hui paient pour leur rente dont ils bénéficieront au moment de leur retraite. Les rentes actuelles versées aux retraités proviennent de leurs contributions et des sacrifices salariaux auxquels ils ont consentis au moment de leur vie active combinés aux rendements obtenus sur leurs placements.
5. Les retraités doivent reprendre l'initiative de leur revendication. Il faut considérer les déboires de 2008 et début 2009 de la Caisse de dépôt et placement comme **un obstacle surmontable** même si ses déboires nous ont retardés dans nos revendications. **Notre demande a toujours comme base la justice et l'équité. Portons-là avec persévérance et détermination.**

L'ADR, c'est la force de l'avenir,  
Rodrigue Dubé

Texte de l'AQRP (Québec-Ouest) :

[http://www.aqrp.qc.ca/index.php?option=com\\_content&task=view&id=28&Itemid=131](http://www.aqrp.qc.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=28&Itemid=131)

## Importante manifestation de l'AREQ et l'AQRP

Mercredi le 30 septembre prochain, l'AQRP, participera avec l'AREQ (Association des retraités de l'enseignement du Québec) à une manifestation d'envergure provinciale devant l'Assemblée Nationale pour protester contre le manque d'indexation de nos rentes de retraites. L'AQRP compte plus de 7100 membres dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, ce qui nous permettra, avec la force du nombre, de démontrer notre insatisfaction à notre ex-employeur. Joignez-vous à cette manifestation en appuyant ainsi vos dirigeants de l'AQRP. Si vous êtes disponibles à nous aider à l'organisation de cette manifestation, bien vouloir communiquer avec Monsieur André Pacaud, tél. : (418) 656-1494, adresse courriel [president@aqrpqo.qc.ca](mailto:president@aqrpqo.qc.ca)

